

## Description du cours

### **Module : introduction à la gestion des absences pour les bailleurs de services**

#### **Principes directeurs**

En cas d'accident ou de maladie, les intérimaires perçoivent des indemnités journalières pendant plus longtemps que la moyenne. Pour les bailleurs de services, cela entraîne des pertes de recettes ainsi que des primes élevées. Les raisons sont diverses : absence de règles d'annonce et de contact lors de l'engagement; manques au niveau du management, de l'encadrement et du soutien pour organiser le retour au poste de travail ou la réinsertion professionnelle. Par ailleurs, les bailleurs de services ne se rendent pas tous compte des conséquences financières. Une bonne gestion des absences les aide à comprendre les conséquences économiques dues aux absences ; à optimiser les processus et les responsabilités; et finalement, à réduire les pertes de chiffre d'affaires ainsi que les coûts élevés dus aux absences pour cause d'accident ou de maladie.

La réduction des absences présente de nombreux avantages : augmenter les heures travaillées (et donc le chiffre d'affaires); optimiser les marges (et donc les bénéfices); contrer la pénurie de personnel; diminuer les charges; et enfin, réduire la souffrance des personnes concernées. Cette formation d'une journée proposée par swissstaffing et la Suva permet de mettre en place une bonne gestion des absences.

#### **Public cible**

Directions, responsables de succursales, conseillères et conseillers en personnel souhaitant prévenir ou réduire les absences dans leur entreprise, mais aussi trouver des réponses à leurs questions et discuter de leurs expériences pratiques.

#### **Buts du cours**

Les participants comprennent l'utilité de la gestion des absences. Ils savent manier les instruments du système « Gestion des absences » de la Suva et les appliquer directement pour la location de services. Ils sont en mesure d'optimiser leur système et/ou de mettre en place une gestion systématique des absences.

#### **Objectifs**

À l'issue du séminaire, les participants seront en mesure :

- d'appliquer les 6 étapes de l'approche systémique de la gestion des absences,
- de définir les rôles et les tâches pour la gestion des absences dans leur entreprise de location de services,
- d'établir des statistiques pertinentes sur les absences,
- de mener des entretiens de retour et d'absentéisme,

- de demander le soutien de partenaires tels que les médecins, les assurances et d'autres institutions.

### **Apprentissage se basant sur la pratique**

Avant le séminaire, les participants reçoivent un exercice à préparer consacré à la gestion des absences dans leurs entreprises. Le cours débute par deux sujets : les facteurs d'influence sur les absences, puis les principaux instruments de gestion des absences pour les entreprises de location de services. Les principes de base sont abordés à l'aide d'exemples concrets. Ensuite, un exposé pratique permet d'expliquer comment réussir la mise en œuvre de la gestion des absences. Cet atelier attache beaucoup d'importance à une orientation pratique et aux échanges entre les participants.

### **Lieu**

- Cours conventionnel : CVCI, Avenue d'Ouchy 47, 1006 Lausanne

### **Horaire**

09h00 – 17h00

### **Coûts du séminaire**

CHF 600.00 par participant d'un membre de swissstaffing

CHF 1050.00 par participant d'un non-membre

### **Documents**

Une documentation sera remise lors du séminaire.

### **Conditions de participation et remarques**

Le nombre maximal de participants est de 10. Les inscriptions seront considérées dans leur ordre d'arrivée. Elles sont contraignantes. **Seuls les participants issus de la location de services seront admis.**

En cas d'annulation de l'inscription entre 4 et 2 semaines avant le début du séminaire, 50% seront facturés. Après cette date ou en cas de non-présentation, la totalité des frais de séminaire sera facturée. Il est possible de se faire remplacer à tout moment.

### **Inscription**

Veuillez trouver le formulaire d'inscription sur notre site internet ([Agenda](#)). Si vous le souhaitez, vous avez également la possibilité de vous inscrire par courriel ([events@swissstaffing.ch](mailto:events@swissstaffing.ch)) ou par téléphone (+41 44 388 95 40).